

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2022 À 18 HEURES 30

N° DEL2022_003 : BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET ANNEXE DES
TRANSPORTS URBAINS

L'an deux mille vingt deux, le huit février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 8 février 2022 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jérôme CASIMIR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN-COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE.

Membres excusés :

Madame Sylvie FONTANILLES CRESPO, messieurs David DONNEZ, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Marie-Pierre BOUCABEILLE (pouvoir à Michel FRANQUES), Naïma MARENGO (pouvoir à Roland GILLES), Odile LACAZE (pouvoir à Laurence PUJOL), Nathalie FERRAND-LEFRANC (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marc VENZAL (pouvoir à Jérôme CASIMIR), Michel TREBOSC (pouvoir à Eric GUILLAUMIN)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 8 FÉVRIER 2022

N° DEL2022_003 : BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Le budget primitif des transports urbains 2022, annexe au budget principal, s'équilibre, en dépenses et en recettes à 13 501 400,00 € dont :

7 089 600,00 € en fonctionnement
6 411 800,00 € en investissement

Section de fonctionnement

Le financement est assuré par :

- la vente des prestations de service	790 600,00 €
- le versement transport	4 400 000,00 €
- la participation de la région	474 000,00 €
- les autres produits de gestion courante	23 000,00 €
- des atténuations de charges	57 000,00 €
- des produits exceptionnels dont le remboursement des sinistres	205 000,00 €
- une participation exceptionnelle du budget général	1 100 000,00 €
- Amortissement des subventions reçues	40 000,00 €

Total des recettes **7 089 600,00 €**

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement du service	2 351 930,00 €
- les charges de personnel	3 663 772,00 €
- les atténuations de produits	5 000,00 €
- la dotation aux amortissements	910 000,00 €
- l'intérêt de la dette	41 000,00 €
- les charges exceptionnelles et dépenses imprévues	16 510,00 €
- un virement à la section d'investissement	101 388,00 €

Total des dépenses **7 089 600,00 €**

Section d'investissement

Le financement est assuré par :

- une enveloppe d'emprunt	4 443 512,00 €
- des subventions	456 900,00 €
- la dotation aux amortissements	910 000,00 €
- le virement de la section de fonctionnement	101 388,00 €
- Opérations patrimoniales	500 000,00 €

Total des recettes **6 411 800,00 €**

Les dépenses de cette section regroupent :

- le remboursement en capital de l'emprunt	450 000,00 €
- du programme de renouvellement du parc de véhicules	1 200 000,00 €
	15 000,00 €
- des études de faisabilité d'un site multimodal	106 800,00 €
- les services aux usagers et équipements sur réseau	4 100 000,00 €
	500 000,00 €
- Centre technique Lebon	40 000,00 €
- Opérations patrimoniales	
- Amortissement subventions reçues	

Total des dépenses **6 411 800,00 €**

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 11 janvier 2022,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ, 5 abstention(s)

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

ADOpte Le budget primitif des transports urbains 2022, annexe au budget principal, s'équilibre, en dépenses et en recettes à 13 501 400 € dont :

7 089 600 € en fonctionnement

6 411 800 € en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 8 février 2022,

Le directeur général des services,

Olivier LEVREY